

Période Vacances
2024/2025

Projet pédagogique

*Centre de loisirs éducatif et
extrascolaire Pouzilhac-Valliguières*



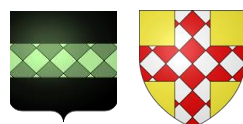
LEMDEGHRI Fatiha

**Responsable du centre de loisirs de
Pouzilhac/Valliguières**

2 chemin des arbousiers

30210 POUZILHAC

06.46.33.86.87



SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION	2
0300052CL000123	Erreur ! Signet non défini.
I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs	3
A. L'Organisateur	3
B. La situation initiale	3
C. La responsable du centre de loisirs	4
1) L'Organisateur	4
2) Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif	4
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques	5
A. Les intentions éducatives	5
B. Les objectifs pédagogiques	6
C. Des actions pédagogiques	7
D. Le programme d'action	10
E. Le public accueilli	10
III. Les moyens	14
A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique	14
F. Les moyens financiers	18
G. Les moyens matériels	19
IV. Le projet de fonctionnement	19
A. La structuration du temps et du groupe : la journée type	19
1) Centre de loisirs périscolaire	Erreur ! Signet non défini.
2) Centre de loisirs extra-scolaire	20
B. La structuration de l'espace	24
1) Le centre de loisirs périscolaire	Erreur ! Signet non défini.
2) Le centre de loisirs extra-scolaire	24
C. Les modalités de vie et travail en équipe	24
Relations et communications	25
Cadre réglementaire	26
Modalités d'inscriptions	28
V. Evaluation du projet	30
A. Modalités d'évaluation	30
CONCLUSION	31

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs éducatif périscolaire Pouzilhac-Valliguières
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre de loisirs	2 chemin des arbousiers 30210 POUZILHAC
Public accueilli	3-12 ans
Période d'ouverture	VACANCES AUTOMNE VACANCES HIVER VACANCES ETE
Numéro du récépissé de déclaration TAM	0300052CL000123

Les moyens humains :

Les moyens humains ; l'équipe pédagogique extrascolaire

L'équipe pédagogique est constituée d'une responsable et d'une animatrice référente. Ainsi que des vacataires diplômés ou stagiaire BAFA.

Nom - Prénom	Fonction	Diplôme
LEMDEGHRI Fatiha	Responsable	BPJEPS LTP (stagiaire)
Personnelle vacant	Animatrice	BAFA
Personnelle vacant	Animatrice	BAFA
Personnelle vacant	Animatrice	Stagiaire Bafa

I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs

A. L'Organisateur

L'Association Départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle s'est efforcée d'être une des forces vives de l'Education Populaire sur notre département à travers la défense de son projet qui met l'enfant au centre de ses préoccupations et qui s'interroge sur sa place dans la cité. Ce projet, les Francas du Gard le partagent avec différents partenaires : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, le Département, la DDCS, la CAF, des adhérents individuels...

Les Francas ont tenu leur congrès à Amiens qui a rassemblé plus de 500 participants. Les travaux conduits ont permis d'élaborer le nouveau projet pour les 5 ans à venir (2020-2025), intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » dont voici les objectifs éducatifs principaux :

- Accueillir les enfants et les jeunes sur leurs territoires ;
- Partager les enjeux éducatifs actuels ;
- Faire évoluer les cadres éducatifs ;
- Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs.

B. La situation initiale

Une convention a été signée entre le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Valliguières-Pouzilhac et l'association départementale des Francas du Gard pour la mise en place des accueils périscolaires, et avec la Mairie de Pouzilhac pour le centre de loisirs extrascolaire. Le souhait du SIRP est aujourd'hui de développer qualitativement l'offre d'accueil dans les temps périscolaires. Les élus du SIRP confirment que cette priorité est partagée dans les programmes municipaux des deux communes. Le SIRP souhaite franchir une nouvelle étape en développant son Projet éducatif territorial. Ce projet place l'enfant au centre du dispositif et c'est son éducation qui est au cœur de la démarche.

Le PEDT a été renouvelé en septembre 2023 pour une durée de 3 ans.

Le centre de loisirs éducatif extrascolaire ouvre ses portes les 4 premières semaines de l'été de 7h30 à 18h30, ainsi que pendant les vacances d'automne et de printemps.

La commune de Pouzilhac (30210) est un petit village de 715 habitants. Elle est rattachée à la Communauté de communes du Pont du Gard. Le maire est Monsieur Thierry ASTIER.

La commune de Valliguières (30210) est un village de 591 habitants qui est également rattachée à la communauté de communes du Pont du Gard. La maire est Madame Laurence TRAPIER.

Les communes de Valliguières et de Pouzilhac font partie du bassin de l'emploi de Nîmes et d'Avignon,

Les communes les plus proches sont Gaujac, La Capelle et Masmolène, Saint Victor-la-coste, Connaux et Saint Paul-les-fonts.

L'autoroute est à 10km pour rejoindre les grandes villes comme Avignon, Nîmes ou encore Montpellier.

Les communes sont dotées de salles polyvalentes dont nous avons accès ainsi que de stades municipaux, d'un city stade et d'espaces naturels.

C. La responsable du centre de loisirs

1) L'Organisateur

L'association départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle répond à une volonté de porter l'Education Populaire sur le département du Gard à travers la défense d'un projet qui met l'enfant au centre des préoccupations et s'interroge sur sa place dans la cité.

Elle construit une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2020-2025 pour accentuer les orientations éducatives du mouvement au niveau départemental. L'association à travers cette feuille de route donne une impulsion départementale au projet national. A l'échelle locale, les structures en gestion, les adhérents individuels et collectifs sont les garants et les acteurs de sa mise en œuvre.

Cette stratégie départementale, a défini 5 pistes pour agir :

- 1. Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques*
- 2. Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire*
- 3. Être et faire fédération avec le local*
- 4. Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le mouvement*
- 5. Piloter ensemble les projets des territoires*

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne la directrice dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs périscolaire et extrascolaire.

2) Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif

En cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur, nous souhaitons transmettre aux enfants la valeur du respect, respect de soi, respect des autres, respect de tout ce qui les entourent. Le centre de loisirs est également un espace indispensable du vivre ensemble.

- Donner une place à chacun des acteurs.ices éducatifs, notamment les familles afin de créer une dynamique globale et cohérente autour de l'enfant dans un principe de coéducation en les considérant comme notre premier partenaire et ainsi créer des espaces de vie, de consultation et de décisions dans lesquelles elles auront leur place.
- Ouvrir le champ de la découverte des sport nouveau et en donnant aux enfants les clés des valeurs de compétitions et de la compétences sportives.La découverte des enfants sera donc au cœur de nos actions.
- Dans un principe d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, nous souhaitons développer auprès des enfants le respect de ce qui les entoure en adoptant des gestes écocitoyens, par la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine. Le jeu sera un outil primordial dans la mise en œuvre de cette pratique.
- La gestion autonome de l'organisation de la journée en favorisant l'autonomie de chaque enfant et ainsi apporter une vision à l'échelle du centre de la vie en communauté et la répartition des rôles.

Cependant chaque période sera guider d'un axes prédéfinis avec l'organisme pour avoir une base coopératives au thématiques des Francas dans nos intentions à travers tout les Centres de Loisirs .

- Septembre à Novembre : Art et Culture
- Novembre à Décembre : Ma vie au local (Patrimoine)
- Janvier à Février : Média numérique (safer internet day)
- Mars à Avril : Inclusion et sport
- Mai à Juin : Europe environnement
- Juillet à Août : Sciences AST

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le Projet Educatif Territorial construit une continuité éducative partagée par l'ensemble des acteurs.ices, que sont les enseignantes, les parents, les animateurs.ices et les associations. Ces objectifs sont :

- De contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants.
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs.
- Favoriser les comportements éco-citoyens.
- Développer l'information sur le sport pour tous.
- Favoriser l'inclusion dans le sport.
- Développer la notion de respect dans le milieu sportif et dans le centre.
- Accompagner les enfants dans la découverte de leurs compétences .

L'objet du projet éducatif est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge de l'éducation et des temps de loisirs des enfants afin d'encourager la mise en œuvre d'un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des pratiques, des espaces, et le partage de connaissance.

En ce sens, les intentions éducatives pour le centre de loisirs éducatifs sont les suivantes :

- Mettre en œuvre au quotidien la participation des enfants en leur mettant à disposition un tableau de répartition des tâches.
- Développer et pérenniser la démarche écocentre de loisirs.
- Initier à la découverte des sports pour tous et toutes.
- Favoriser un partenariat éducatif en développant les interactions avec les différents commerces local.
- Respecter le rythme de chacun dans l'articulation d'une journée et la programmation des activités.
- Favoriser l'autonomie dans toutes les étapes de vie du centre.
- Amener à la découverte de nouvelles pratiques sportives.

B. Les objectifs pédagogiques

En lien avec les objectifs éducatifs des Francas, les conceptions et intentions éducatives, nous avons fait le choix en équipe des objectifs pédagogiques suivants :

- Permettre aux enfants de s'épanouir au sein d'un groupe.
- Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement en s'inscrivant dans la démarche écocentre de loisirs.

- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le groupe
- Initier à la répartition des rôles de la vie au centre.
- Développer le respect du rythme de chaque un dans les temps d'activités.
- Favoriser les pratiques Francas au centre de loisirs en incluant les familles aux projets.
- Contribuer à l'épanouissement et la co-éducation.
- Garantir la cohérence des interventions avec les besoins du territoire.

*De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable. De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la CPIE du Gard avec le soutien de la Caf du Gard, une démarche intitulée « **Ecocentre de Loisirs** ».

L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et au développement durable est une école de citoyenneté.

C. Des actions pédagogiques

1) Permettre aux enfants de s'épanouir au sein du groupe.

Favoriser les conditions d'apprentissages de la vie en collectivités tout en respectant la personnalité de chacun :

- Mise en place de règles de vie avec les enfants, en lien avec les droits et devoirs des enfants.
- En instaurant un climat de respect et de tolérance entre les enfants.
- En favorisant les prises de décision collective au sein du groupe.
- En acceptant qu'un ou plusieurs enfants, ne souhaitent pas participer aux activités.

- En créant des espaces, temps de paroles ou chaque enfant peut exprimer ses idées, ses envies ou besoins.

Permettre aux enfants de s'exprimer librement :

- Poursuivre le temps de bilan du soir marquant la transition entre le temps de vie des journées.
- Discussions à visée philosophique avec les enfants.
- Participer à la création du menu des goûters.

Développer la coopération entre les enfants :

- En mettant en place des jeux coopératifs, des inter-centres.
- En élaborant et réalisant des projets sur plusieurs jours
- En favorisant les espaces mixtes, et en décroissant le centre de loisirs par pôles et non par tranche d'âge.
- En favorisant l'égalité entre les enfants.
- Développer les liens intergénérationnelles avec des actions éducatives .

2) Favoriser la place de la famille au centre de loisirs

Encourager la place des familles, au sein des actions du centre de loisirs extrascolaire :

- Création d'un temps d'échange sur les accueils matin, midi et soir avec retour journée.
- Mettre en place un affichage ludique, coloré et des outils de communication nouveaux.
- Création de temps conviviaux avec les familles spectacles de fin de période
- Invitation à la Kermesse réguliers des fins de période des familles avec un temps temps d'échange sur les objectifs du P.P.

3) Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement, l'éco-citoyenneté et la solidarité

Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement :

- Pérennisation d'un moment « Dans nature » avec goûter au parc.
- Création d'une zone de calme pour les enfants qui en ressentent le besoin dans la journée.
- Poursuivre notre challenge anti gaspillage sur les temps de repas
- Sensibilisation permanente à l'environnement (arbre, fleurs, oiseaux, le bruit, les locaux)
- Découvrir et respecter les différences de chacun.es. Et les capacités individuelles (Dans les activités sportives, manuelles...)

Découvrir notre environnement et participer à des rencontres écocentres :

- Participation à des actions inter centre interactive.
- Favoriser les intervenants sur le centre de loisirs pour découvrir les clubs sportifs du territoire.
- Créer des échanges avec les organismes locaux.

4) Favoriser les pratiques Francas au centre de loisirs en incluant les enfants aux projets.

- Permettre la découverte de nouvelles activités sportives et culturelles
- Développer les actions éducatives Francas sur les temps extrascolaires.
- Favoriser les comportements citoyens.
- Créer un accès à l'information et à la communication .

Consciente que l'apprentissage de l'autonomie se gère au quotidien à travers les gestes de tous les jours, en fonction de l'âge, la personnalité, la vie de groupe, et les circonstances contextuelles. Nous adaptions le rythme du centre de loisirs au rythme individuelle des enfants. Nous avons fait le choix de les retirer des objectifs généraux.

Nous souhaitons également créer des conditions pour que les enfants passent de bonnes vacances tout en étant acteurs. Des plannings sont réalisés en amont par l'équipe d'animation mais à tout moment peuvent changer, car nous avons la volonté de placer les enfants aux cœurs de leurs vacances.

Nous proposons un large choix d'activités répondant à une thématique commune à tous les centres de loisirs Francas. Celles-ci leur permettent de découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles, scientifiques ...et artistiques.

Les séjours mutualisés :

L'association départementale organise depuis plusieurs années des séjours mutualisés. Cette offre clés en main proposée à nos centres de loisirs était généralement organisée sur les séjours Hiver à destination des adolescents de nos territoires en gestion ou adhérents. Garant de la qualité, cette offre tend à se généraliser sur l'ensemble de nos séjours. A ce titre, des séjours Eté sont proposés à nos centres de loisirs.

Outre le fait que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente. L'organisation de séjour de vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfant à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garanti également la qualité de l'organisation et permettent la mutualisation des moyens et des expériences.

Un séjour mutualisé, c'est :

- Une recherche de lieu et un suivi de l'organisation avec la structure d'accueil par l'équipe du siège
- L'organisation technique du séjour (réservation de bus, organisation des transferts, récupération des enfants sur les points de rendez-vous)

- Mise en place d'un temps de formation avant séjour avec les équipes d'animation
- Un contrôle des couts du séjour
- Une vigilance sur le choix de l'équipe d'animation et l'organisation de la réunion de préparation

Les séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espace de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent

D. Le programme d'action

Nous travaillons en équipe afin d'élaborer des projets d'animations en cohérence avec nos objectifs pédagogiques. Ces projets d'animation nous permettent de mettre en place tout un dispositif autour de la manière dont nous allons évaluer et suivre les animations proposées.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs extrascolaire nous tenons à proposer aux enfants des espaces d'animations diversifiés et auquel ils peuvent avoir accès en toute autonomie. En parallèle de cela, l'équipe pédagogique propose aux enfants des projets d'animations sur du long terme ayant pour thématiques variés et en lien avec les axes éducatifs des Francas.

Les temps de bilan que nous faisons une fois par semaine en équipe. Pour ce qui est des programmes d'animations et de leur contenu, nous travaillons en amont en lien avec les objectifs pédagogiques et les besoins des enfants en termes de rythme et d'épanouissement.

E. Le public accueilli

1) Les enfants de 3 à 5 ans :

Source « je suis animateur »

À 3 ans

L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi - petit à petit - jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition - dans ses dessins - du bonhomme).

Sur le plan psychomoteur : il sait faire du tricycle, s'habiller et manger seul, taper dans un ballon avec son pied, lancer une balle avec ses 2 mains, monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche, empiler plusieurs cubes, tourner les pages d'un livre, et la propreté diurne (de journée) est généralement acquise.

Sur le plan social : l'enfant affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (fille / garçon) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

Du point de vue intellectuel et du langage : ce sont les premiers dessins de bonshommes « têtards » qui apparaissent. L'enfant sait énumérer les choses qui composent une image. Il

est en plein dans la période du « pourquoi ? » et pose beaucoup de questions. Il veut en effet savoir et comprendre l'utilité des choses. Il sait dire entre 800 et 1000 mots, et il en comprend environ 3000. Quant aux couleurs, il sait les reconnaître et les nommer.

À 4 ans

Les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.)

Sur le plan psychomoteur : il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.

Sur le plan social : il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !

Du point de vue intellectuel et du langage : ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !

À 5/6 ans

L'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société. Il apprend à communiquer et à se faire respecter.

Sur le plan psychomoteur : il colorie sans dépasser les contours, il sait découper en suivant des tracés variés, il distingue sa gauche et sa droite et il sait sauter à cloche-pied ou à pieds-joints.

Sur le plan social : il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imite. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.

Du point de vue intellectuel et du langage : il connaît les jours de la semaine, il compte au moins jusqu'à 10 et sait décrire une image. Il parle avec plus de 3000 mots et il en comprend plus de 10000. Il définit les objets par leur usage (par exemple, un téléphone pour téléphoner) et il fait des erreurs de conjugaison ("il a pleuvu !").

N'oublions pas que chaque enfant est unique et évolue à son rythme. Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et il progresse également par les échanges avec ses pairs.

2) Les enfants de 6 à 12 ans :

6/9 ans

<u>Caractéristiques</u>	<u>Besoins</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Attitude conseillée</u>
En quête de responsabilité	Besoin de justice, d'initiative et	Mettre en place une boîte à idées pour leur permettre de faire leurs propres jeux	Être à l'écoute, responsabiliser l'enfant dans les tâches de la vie

	d'indépendance relative		quotidienne. Résoudre les conflits avec bienveillance. S'occuper des plus jeunes.
Autonomie	Besoin de faire les choses par eux-mêmes	Liberté de prendre sa douche quand ils le souhaitent dans un temps donné (17h – 19h) Mise en place de coin jeux, lecture	Fixer des objectifs à son activité Mettre en place des modes de fonctionnement et des horaires
Compétition	Besoin de se comparer aux autres	Mise en place de jeux compétitifs développant les capacités physiques et intellectuelles	Être clair dans ses règles et juste dans l'arbitrage. Motiver et valoriser l'enfant. Ne pas oublier les jeux coopératifs afin que chaque enfant puisse trouver sa place
L'importance de l'amitié	Appartenir à un groupe – meilleur ami	Laisser les enfants libres de choisir leur chambre et leurs affinités Placement libre lors des repas Jeux collectifs	Être à l'écoute Favoriser les initiatives collectives

10/12 ans

<u>Caractéristiques</u>	<u>Besoins</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Attitude conseillée</u>
Croissance	Sommeils, repos, rythme différents	Laisser des moments d'autonomie à l'enfant. Possibilité de s'ennuyer	Être à l'écoute, respecter le rythme de l'enfant

Apprentissage (lecture, écriture, motricité)	Explorer, manipuler, coordonner	Mettre en place des activités ludiques pour accompagner le développement de l'enfant	Être dans l'accompagnement, sans pour autant faire à sa place. Etre clair dans les explications. Tenir compte des capacités physiques et intellectuelles des enfants / adapter l'activité à cette tranche d'âge.
Imagination	Rêver, imaginer	Mettre en place des activités autour d'un imaginaire fort.	Jouer des personnages bienveillants
Gestion des émotions	Sécurité affective	Mettre en place des moments privilégiés avec l'enfant pendant les temps libres. Mis en place de référent de chambre et d'activité	Devenir une référence pour l'enfant. Être disponible et à l'écoute pour l'enfant.

3) L'enfant en situation de handicap :

La fédération nationale des Francas agit pour une meilleure prise en compte de la condition infantile et pour l'accès de tous les enfants et adolescents à l'action éducative, sur tous leurs temps de vie, et particulièrement sur leur temps libre. Dans ce cadre, ils portent une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicaps dans les centres de loisirs, et plus largement dans tous les espaces éducatifs.

Dans sa stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2015-2020, l'association départementale des Francas du Gard réaffirme son engagement pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs éducatifs.

Elle réaffirme son lien au RELAIS LOISIRS HANDICAP 30, dont elle est membre fondateur.

La charte handicap vacances et loisirs non spécialisés a été lancée en 2014 par un collectif inter-associatif. Elle nous engage dans une démarche d'amélioration de l'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap.

Cette charte rappelle que « **les vacances et les loisirs sont un droit pour tous et que chaque collectif doit tenir compte de la différence de chacun et des diversités des personnes car ces dernières constituent un facteur d'enrichissement et d'évolution positive de la société** ».

L'Association départementale des Francas du Gard est signataire de la charte. En la signant, les Francas s'engagent à « **permettre à la personne en situation de handicap de choisir, préparer et vivre ses vacances, ses loisirs parmi et avec les autres** »

Pour l'accueil d'enfant en situation de handicap, l'équipe prévoit un plan qui permet d'anticiper les besoins de l'enfant.

- Prendre des renseignements sur le handicap et l'enfant.
- Prise de contact avec le RELAIS HANDICAP 30
- Réunion avec les parents , la directrice et la personne du relais
- Réunion d'équipe pour s'organiser sur :
 - ➔ L'aménagement
 - ➔ Adaptation des activités
 - ➔ Adaptation des modalités de fonctionnement

- ➔ Proposer des jeux pour sensibiliser les enfants aux handicaps et celui de l'enfant qui arrive (si l'enfant est d'accord)
- ➔ Préparer l'arrivée de l'enfant avec les autres (selon le type de handicap)
- ➔ Réfléchir aux partenaires
- ➔ Communiquer avec les parents et l'organisme
- ➔ Mise en place d'animateur « référent »

L'objectif est que l'enfant soit bien dans son séjour au même titre que les autres enfants, à nous équipe d'animation de nous adapter et de mettre tout en œuvre pour que l'enfant soit épanoui et satisfait de son séjour. Un enfant en situation reste un enfant avant tout !!

Il est important de le laisser vivre ses expériences. Nous sommes là afin de favoriser la relation avec les autres enfants.

Les objectifs pédagogiques de l'accueil de ses enfants à besoins spécifique :

- Permettre à tous les enfants, et notamment aux enfants à besoins particuliers, d'accéder à des pratiques de loisirs éducatifs collectifs durant leur « temps libre » c'est-à-dire hors temps familial et hors temps scolaire ou assimilé.
- Favoriser l'acceptation des différences en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel basé sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.
- Favoriser les démarches des parents concernés en direction des structures s'engageant dans cette voie en réduisant au maximum les inhibitions, en créant les conditions d'un dialogue ouvert et en les informant largement des possibilités offertes.
- Modifier le regard des équipes encadrantes en les assurant d'un soutien leur permettant de s'appuyer sur les compétences nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées et en renforçant leurs propres compétences.
- Aider les organisateurs à trouver les solutions matérielles, financières, permettant de s'engager dans cette démarche.

L'accueil d'enfant en situation de handicap s'inscrit dans le cadre de LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

III. Les moyens

A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique

Le Centre de loisirs éducatifs extrascolaire, un animateur pour 8 chez les moins de 6 ans et un animateur pour 12 chez les plus de 6 ans. L'équipe pluridisciplinaire des Francas, apporte une vraie richesse à notre projet grâce aux compétences diverses et variées des membres de l'équipe.

Directrice : LEMDEGHRI Fatiha Stagiaire d'un BPJEPS LTP

Modalités et critères de recrutements de l'équipe pédagogique

Les membres de l'équipe périscolaire sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche. Lors des vacances scolaires, les entretiens sont faits directement par la directrice sur la base de critères de recrutements recensés sur une grille

d'entretien et en lien direct avec les objectifs pédagogiques de la structure. En effet, l'équipe se veut polyvalente et aux compétences variées.

Rôle du responsable de structure

Recrutée par les FRANCAS, elle est responsable du centre, des jeunes et de l'équipe d'encadrement. Elle s'assure de la cohérence d'action des adultes conformément au projet pédagogique en lien direct avec le projet éducatif. La directrice organise et coordonne le projet de fonctionnement du centre loisirs. Elle veille au bon déroulement de la structure tout en étant garant de la loi. Avec l'aide de son équipe elle organise la vie collective en fonction des besoins exprimés.

Elle assure également une partie administrative, budgétaire et fait le lien entre les Francas et les élus du territoire.

Elle a un rôle co-éducatif avec les différent.e.s acteur.ices du territoire comme les familles, les enseignantes, les partenaires...

Rôle de l'animateur

Tous les encadrants de l'équipe pédagogique devront être **garants du cadre au quotidien**, autant lors des phases de la vie quotidienne qu'en temps d'activité.

Nous devons adopter continuellement une posture d'**écoute** et de **disponibilité** envers les enfants. Pour cela, en lien avec les règles de vie instaurées, nous devons nous porter garants de ce fonctionnement, et ce dans le but d'instaurer un climat de confiance et d'assurer la **sécurité physique et morale** de chacun au sein de notre petite collectivité.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; explique ses choix et solliciter sans forcer
- Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
- Il prépare ses activités en amont
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
- Il est présent à l'accueil du matin et du soir en animant des activités en lien avec le projet pédagogique et répondant aux actions éducatives émises par les FRANCAS.
- Participer aux temps de réunion
- Participer, au sein de l'équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
- Faire vivre le projet pédagogique au travers de projets d'animation
- Respecter le rythme des enfants
- Animer la vie quotidienne
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : famille, intervenants, personnel technique
- Construire une relation de qualité avec le public accueilli

Avec l'équipe d'animation :

- Il respecte ses collègues de travail

- Il travaille en équipe et écoute l'autre
- Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il travaille en collaboration avec la directrice

Avec les parents :

- Il adopte une attitude et un langage correct avec les parents
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Place des personnels volontaires

L'animation volontaire, c'est aussi un espace dans lequel la société dit à une partie de sa jeunesse qu'elle a confiance en elle, qu'elle lui permet de prendre de vraies responsabilités, dans un cadre défini et avec des adultes qui les accompagnent : C'est une relation institutionnellement non hiérarchisée construite sur un projet ponctuel, et à durée courte, prenant en charge les vacances des enfants et des jeunes.

C'est un premier espace de prises d'initiatives et de responsabilités, d'apprentissage de la vie sociale, d'exercice de la solidarité, de contributions à une action éducative d'intérêt général. C'est un dispositif qui a une double logique, la préparation des jeunes et moins jeunes à assurer une fonction temporaire d'animation et la formation de la personne, du citoyen. L'animation volontaire est une activité, reconnue, réglementée, actant l'engagement éducatif sur un projet.

Mon rôle envers les personnels volontaires est de les intégrer au mieux à l'équipe et de les accompagner dans leurs formations. Il est important qu'ils soient valorisés dans leurs travaux et qu'ils aient une place à part entière au sein de l'équipe au même titre qu'un permanent. Pour se faire, il est de notre ressort de leur communiquer les possibilités d'engagement au sein du mouvement, du week-end Francade, nos animateurs occasionnels peuvent devenir formateur BAFA, participer à la vie de l'association par l'organisation de festival, par des week-ends de rencontre conviviaux où ils échangent ensemble de leurs projets.

A chaque période, des temps conviviaux entre l'équipe d'animation sont proposés afin de fidéliser les animateurs.

Modalités d'évaluation des stagiaires BAFA en contrat d'engagement éducatif

Les animateurs sont recrutés après avoir passé un entretien d'embauche. Des stagiaires BAFA sont aussi recrutés de la même manière. Un suivi hebdomadaire est prévu avec eux. Lors de cette rencontre hebdomadaire, nous faisons le point sur la semaine passée, les difficultés rencontrées, l'évolution de la posture d'animateur, le ressenti de la personne etc. Nous nous aidons d'une fiche détaillée afin de pointer l'évolution semaine après semaine. Il s'agit d'un support très important pour valoriser les stagiaires et savoir où ils en sont dans leur « devenir » d'animateurs. Un point d'avant stage afin de définir les objectifs de celui-ci, puis un bilan de fin de stage afin de faire le point sur l'atteinte ou non de ces objectifs sont aussi prévus. Un livret du stagiaire BAFA est remis lors du début de stage.

Une grille d'évaluation est remise aux animateurs.ices pour statuer leur besoins compétences tout au long de leur contrat.

Assistante sanitaire:

Pendant le Centre de Loisirs, la directrice assure le rôle de assistant sanitaire.

- Elle gère les **fiches sanitaires** des enfants dès le début du séjour.
- Elle fait une **liste des traitements et des régimes particuliers / allergies**, et s'assure du suivi des traitements par les enfants, en le pointant dans le cahier d'infirmierie.
- Elle assure la **tenue de l'infirmierie**, son approvisionnement en matériel de soins et la construction de trousse de secours.
- Elle fait le **lien avec le reste de l'équipe** sur certaines informations concernant les enfants, lorsque cela s'avère nécessaire.
- Elle gère le suivi des « **petits bobos** » dans le cahier d'infirmierie.
- Elle veille à ce que le reste de l'équipe remplisse bien « les petits carnets de bord » dans les trousse à pharmacie, elle fait le lien entre les trousse et le cahier d'infirmierie
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant
- **AFFICHAGE DES NUMEROS D'URGENCE + Numéro dans trousse de secours « extérieur »**
- L'assistante sanitaire veillera à ce que l'équipe prenne les « fiches sanitaires » dans les sorties extérieurs

Les 5 C du travail en équipe

Le travail en équipe n'est pas toujours une chose aisée lors d'un séjour. Parfois, lorsque la fatigue, le stress ou l'émotion prennent le dessus, des situations délicates peuvent voir le jour. Pourtant, je suis convaincu qu'on peut très facilement éviter toutes ces complications en tenant compte de quelques éléments simples :

- **Confiance**

Tout d'abord, **il n'existe pas d'équipe idéale**. Chacun possède ses qualités (personnelles et professionnelles), mais également ses défauts. Il est donc primordial d'accepter que le collectif soit imparfait, ce qui signifie **d'accepter l'autre avec ses différences...** Afin que le travail d'équipe soit efficace, un **climat de confiance**, de reconnaissance et de compréhension des autres est nécessaire. Ce climat doit permettre l'échange et la libre expression afin de pouvoir « se dire les choses ».

- **Cohésion**

Le travail en équipe a besoin de la cohésion des différents membres réunis autour de projets et d'objectifs communs. Et dans le cas de notre séjour, il est évident que toutes nos actions devront être orientées dans un seul et même but : **satisfaire les besoins des enfants**.

- **Communication**

Une **communication facile, transparente, respectueuse et efficace** reste sûrement l'un des premiers piliers indispensables au bon déroulement du travail d'équipe. Celui-ci ne peut se faire que lorsque nous sommes capables d'écouter, de partager ses observations et son avis, d'envoyer et également recevoir un feedback. Un manque d'écoute et aussi d'empathie est souvent un frein majeur au travail d'équipe. Je pense ici notamment au fait de **respecter la parole des autres** au cours de réunions.

- **Coopération**

Nous retrouverons dans l'équipe une **diversité** de formations, de savoirs, de connaissances, de compétences, de parcours professionnels (et personnels) ; mais aussi une différence d'âges, de centres d'intérêts, et également de valeurs. Ainsi, **chacun se doit d'apporter sa pierre à l'édifice**. La coopération et l'entraide sont importantes : prendre le relais lors de situations difficiles est tout aussi capital que savoir demander du renfort auprès de l'équipe lorsque que la situation dont nous sommes référents nous dépasse. Parfois, il est également préférable d'agir directement à plusieurs.

- **Critique**

Il est primordial que chacun puisse **se remettre en question** et interroge régulièrement sa pratique professionnelle. La critique et l'autocritique (si elles sont constructives) permettent d'évaluer son action et de la réajuster. A ce titre, il faut bien entendu s'attacher à **critiquer des faits et non des personnes**. Travailler ensemble en interrogeant mutuellement son action doit s'effectuer au quotidien et en particulier au cours de moments de concertation plus formelles, telles que les réunions d'équipe, mais également les bilans de mi-séjour et de fin de séjour.

F. Les moyens financiers

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même. Nous avons un outil Excel qui nous permet de le poser et de le suivre puis je le gère au quotidien.

Je dispose d'une régie qui me permet de faire tous les achats, notamment les goûters lors des temps d'activités périscolaire ainsi que le consommable. Concernant le matériel pédagogique et administratif, nous faisons nos commandes auprès de notre prestataire « Lacoste ».

Les associations sont mises directement en lien avec le coordinateur territorial pour définir ensemble les conditions tarifaires et les modalités relatives à la convention.

L'avantage est que les lignes budgétaires ne sont pas fermées, nous pouvons fonctionner sous forme de vase communicant.

Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la Caisse d'Allocations Familiales
- Les communes de Pouzilhac et Valliguières par conventionnement
- Les participations familles.

G. Les moyens matériels

Pour le Centre de loisirs extra-scolaire, nous occupons, l'école ou les locaux de la salle polyvalente de l'Ostaou de Pouzilhac où nous avons accès à la salle réparties en plusieurs espace, pour les maternelles ou pour les activités comme les jeux de société et lecture pendant les temps hors activités. Les vestiaires servent de dortoir, quant au reste de la salle elle sera utilisée comme espace de motricité mais également de salle d'activité pour les 6-12 ans en cas de mauvais temps, mais elle est utilisée principalement pour faire un espace calme, avec un coin repos, un coin sensoriel. Une cabane à émotion est mise en place dans cette salle pour que les enfants puissent s'y réfugier en cas de besoin.

Pour terminer la cour est aménagée pour offrir différents espaces comme :

- Jeux de construction, jeux d'imitation, jeux de la marchande
- Tables et chaises pour le goûter ou des activités manuelles
- Un espace jeux de voitures
- Les malles sports restent à disposition pour que les enfants jouent dans la cour.

Nous possédons du matériel pédagogiques, sportifs, des jeux de société, des jeux de constructions sur les deux structures et adaptés aux âges et capacités de chacun. Les commandes se font par l'intermédiaire de notre fournisseur, la papeterie « Lacoste ».

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, nous disposons de malles pédagogiques spécifiques des Francas : Malle écocentre, malle vidéo ... malle expression

Mais avons en parallèle accès également à des malles prêter par le relais Handicap 30 pour faciliter les activités sensibilisations au Handicap et au sport pour tous .

IV. Le projet de fonctionnement

A. La structuration du temps et du groupe : la journée type

1) Centre de loisirs extra-scolaire

Horaire	Que fait-on ?
7h30-9h00	Accueil avec arrivée échelonnée – salle d'activités, salle de motricité, cours
9h00 - 9H30	Rassemblement – Eveil – déroulé de la matinée – passage aux toilettes
9h30 – 11h30	Activités
11h30 – 12h	Temps libre – « bilan » de la matinée
12h – 13h00	Repas - toilette du midi
13H00- 14H00	Temps calme ou sieste pour les enfants qui en ont besoin
14h00 – 14h30	Rassemblement éveil – Annonce de l'après-midi
14h30-16h30	Activités – Petit bilan de la journée - Retour sur la journée (balances tes émotions/ blabla)
16h30-17h	Goûter
17h- 18h30	Forum commun -Temps libre – départ des enfants

Les horaires sont donnés à titre indicatif, pour fournir des repères. Pour autant, en fonction des besoins des enfants et de la structure, ils peuvent être amenés à évoluer.

La vie quotidienne fait partie intégrante d'une journée de centre de loisirs.

Temps d'éveil / Rassemblement :

C'est un temps qui aura lieu tous les matins afin de dynamiser le groupe ; ce temps peut être organisé sous forme d'éveil corporel, gym douce, chant ... percussion du corps, petit jeu

Ce temps permet également de rassembler les enfants avant d'aller en activité et leur expliquer la journée.

Les repas :

Durant les repas (déjeuner, goûter) les enfants sont libres de se mettre où ils veulent. Les animateurs.ices sont garants du bon déroulement des repas en se mettant 1 animateur.ice par table. Les animateurs.ices veillent à ce que les enfants « mangent », ils.elles régulent « le bruit », ils organisent avec les enfants «les responsables de table »

Le repas est un moment d'échange et de partage, c'est un moment informel pour échanger avec les enfants, et prendre « la température » du groupe/enfant. Les animateurs seront donc vigilants au comportement des enfants entre eux, et à leur niveau de fatigue.

Nous n'obligeons personne à manger en revanche nous pouvons susciter l'envie de goûter aux plats.

LES PIQUES NIQUES :

Durant les sorties les PN sont aussi un moment de partage avec les enfants, et non une liberté totale, l'équipe veillera à ce que les enfants mangent assis. L'équipe choisira un lieu « à l'ombre » afin de prendre le repas. L'équipe sera également responsable de laisser l'endroit propre à leur départ. Les enfants devront participer au « rangement ».

VIGILANCE : Se laver les mains avant et après chaque repas

Rassemblement matin par groupe « et petit bilan »

Avant chaque repas, il est important de laisser s'exprimer les enfants afin de savoir « comment, ils ont vécu la matinée »

Par groupe d'activité, l'équipe d'animation organisera un petit conseil d'enfant avec :

- Ce qu'ils ont aimé et pourquoi ?
- Ce qu'ils n'ont pas aimé et pourquoi ?
- Ce qu'ils aimeraient faire demain ? Et comment l'organiser.

Il est important dès le début du centre de loisirs de recueillir un maximum d'informations sur leurs envies de jeux, activités afin d'adapter au mieux notre centre pour eux.

Le temps calme

Un temps où l'on relâche toutes les émotions et qu'on se pose 20 min allonger sur des tapis avec un fond de musique douce , suivi d'un temps animé ou pas, mais pendant lequel on fait jeu calmes.

Pas d'activités sportives, qui bougent et bruyantes.

Ce temps peut être un temps « libre » avec des activités choisies pour respecter le calme. Ce temps peut être un temps d'animation encadré.

Sur le temps calme, l'animateur.ice n'a pas la même posture que pour un temps libre. Il doit tout mettre en place pour que le calme soit respecté (musique calme, lieu et matériel installé en amont et de manière approprié).

Le temps calme n'est pas non plus le silence. Ce temps n'est pas forcément un temps libre ou l'animateur.ice laisse tout faire, il doit être un temps très encadré.

Le temps libre

Le temps libre est fait pour ne pas frustrer les enfants mais leurs donner également le temps de faire les activités qu'ils voudraient faire également dans la journée hors temps prévu avec les équipes pédagogiques.

Les animateurs sont à disposition des enfants pour créer un cadre et une activité adapté à leurs envies.

Le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit y avoir un cadre.

La réussite de ces temps dépend des choix pédagogiques de l'équipe, c'est un temps préparé, il est indispensable de se mettre d'accord en amont sur :

- ➔ L'aménagement,
- ➔ Les règles,
- ➔ La mise à disposition du matériel,
- ➔ Un cadre défini,
- ➔ Répartition des rôles dans l'équipe

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateurs en présence des enfants, mais un roulement de pause est possible s'il ne met pas en péril la sécurité des enfants.

En résumé...

Temps libre ou temps calme, peu importe, l'idée est de maintenir un cadre et une attention aux besoins des enfants.

Ces temps-là sont des moments personnels où les enfants peuvent :

- ➔ Se reposer dans (respect des camarades qui dorment ou se reposent)
- ➔ Ne rien faire
- ➔ Lire et papoter
- ➔ Jouer avec mes camarades
- ➔ Participer aux activités des animateurs.ices (sans obligations)

Le goûter :

C'est un moment de pause (et d'échange) durant la journée, les enfants goûteront vers 16H30. A la fin les animateurs.ices veilleront à ce que les enfants « nettoient » derrière eux et fasse la vaisselle.

Forum/Régulation :

En début de ce temps les animateurs.ices peuvent lancer un chant « rappel » aux enfants, ce chant a pour but de lancer le rassemblement.

Ce temps est proposé quotidiennement au moment du goûter par exemple. Il est proposé avec tous les enfants du centre. Ce temps est basé sur deux objectifs

- Le premier. « Prendre le ressenti du groupe » sur :
- Leur journée en général
- Sur le groupe « comment ils se sentent » l'idée c'est qu'ils soient à l'écoute des uns et des autres.
- Pour mener à bien cet échange il est important que
- Les enfants se voient tous, et s'entendent (le cercle est idéal)
- Les enfants s'écoutent et se respectent (établir les règles lors du premier temps mené)
- Expliquer l'importance de ce temps, ce temps permet de réguler le groupe, il permet aux enfants de s'exprimer librement sans jugement, les enfants ont le droit de ne pas être d'accord, ils ont le droit de ressentir des émotions différentes sur une même journée.
- **Des supports différents peuvent être utilisés comme :**
- Comment « chat va »
- Décris ta journée en une couleur et pourquoi ?
- Décris ta journée avec un point positif et un point à améliorer.
- Décris ta journée avec une émotion que tu as ressentie (support fournis)
- 4 coins
- Le deuxième temps a pour but d'échanger sur n'importe quel sujet sans gêne et sans tabou. Le principal est de se sentir à l'aise avec le sujet choisi. Dans ce genre d'échanges : on évite les clichés, la discrimination ... et on reste BIENVEILLANT

(Si le sujet choisi met mal à l'aise ou que vous n'avez pas la réponse : on reporte ou on

Cherche la réponse ensemble) Il est important de répondre aux questions des enfants.

Bien évidemment ce temps n'est pas obligatoire, il est proposé en fonction de l'envie des enfants et peut se faire « en petit comité »

Balance tes émotions/ blablas :

Il est important de recueillir les émotions et ressentis des jeunes quotidiennement car cela permet de jauger la qualité des activités, les affinités des jeunes et la cohésion du groupe.... En clair, leur bien-être.

C'est un outil d'évaluation pour l'équipe.

Les enfants qui n'osent pas s'exprimer en grand groupe, peuvent le faire le soir avec un adulte, cela permet également de créer du lien avec l'enfant de manière individuel. Effectivement, il y a plusieurs temps d'échange formel et informel avec les enfants, ces temps sont essentiels au bon déroulé du centre, et pour « ne pas passer » à côté d'un mal être.

Les activités :

On ne cesse jamais d'être en activité, mais il existe des moments de découverte et de partages plus officiels que d'autres où l'activité est mise en avant. On parle alors d'animation pour parler d'un moment organisé d'apprentissage, de découverte, de loisirs...

Le jeu permet à l'enfant de découvrir peu à peu sa personnalité, son identité en lui faisant faire l'expérience de situations, de rôles divers, en le poussant à faire le tour de ses goûts, de ses possibilités et en lui montrant qu'il est capable de bâtir et de mener à bien, avec d'autres, une action. Il lui permet aussi de vivre l'expérience de la collectivité où chacun doit respecter l'autre et où les différences de personnalité, de caractère sont reconnues. Par le jeu, l'enfant explore le monde qui l'entoure, il fait l'apprentissage de la vie. L'enfant, à

travers le jeu, se construit et nous, animateurs, allons l'espace d'un séjour, alimenter au quotidien les expériences faites par les enfants. Univers fantastiques, personnages délirants, chasse au trésor, enquête, olympiades, fureur, casino...

Nous n'avons pas de limites pour satisfaire les enfants ! Toute proposition d'activité émise par les enfants sera étudiée. La cohérence avec le projet pédagogique et la faisabilité de sa réalisation conduira à un avis favorable. Le matériel nécessaire sera alors mis à disposition pour le bon déroulement de l'activité. Le contenu d'un jeu ou d'une veillée doit être adapté aux besoins et à l'âge des enfants. Sa durée et son contenu doit prendre en compte dans l'organisation d'une journée.

B. La structuration de l'espace

1- Le centre de loisirs extra-scolaire

Lors des vacances d'automne et de printemps, nous occupons les locaux de l'école de Pouzilhac.

Cependant pour mois de Juillet, nous occupons l'espace d'accueil de l'Ostaou, Car l'école est en travaux.

Les enfants sont libres de réajuster et réorganiser l'espace afin que l'équipe accompagnée des enfants puisse la décorer. Des espaces sont créés permettant aux enfants d'évoluer en toute sécurité.

Les 6-12 ans occupent la salle de classe des CP qui est aussi décorée et aménagée par leur soin avec l'aide des animateurs.

Le préau est aménagé en salle d'activité, des grilles et des rideaux sont mis en place, délimitant ainsi l'espace dédié. Des tables et bancs sont installés par petits pôles d'activités, un coin détente est organisé sur la scène. Un espace consacré au matériel est mis en place.

Un coin « Informations parents » est matérialisé par un affichage coloré et ludique (Sortie, Bilan, Menus...)

Un pôle « Accueil parents » est mis en place à l'entrée avec boissons, permettant ainsi aux parents de s'exprimer, d'échanger entre eux mais aussi avec l'équipe du centre de loisirs.

C. Les modalités de vie et travail en équipe

Relations et communications

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement et qu'elle devienne légitime.

Avec les élus : Dans le cadre de notre convention passée avec le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Valliguières-Pouzilhac, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif territorial et ainsi avoir le même langage avec la population. Nous nous devons de communiquer régulièrement avec les élus.

Une rencontre sera organisée entre les représentants élus de l'Association départementale des Francas du Gard et les représentants élus du syndicat au moins deux fois par an, dans le cadre d'un comité de pilotage et de suivi consistant à évaluer qualitativement et quantitativement les accueils et à discuter des perspectives à venir en faveur des enfants :

- Dont une rencontre au mois de décembre
- Dont une rencontre au mois de mai

Les représentants de l'association départementale des Francas du Gard participeront au comité de pilotage à chacune des convocations, à l'initiative du syndicat.

Ces réunions de concertation auront pour but d'examiner :

- Les moyens et les financements mis à la disposition de l'Association départementale des Francas du Gard
- Le bilan pédagogique et technique
- Le budget prévisionnel

Une évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs sera également effectuée chaque année par l'Association départementale des Francas du Gard un temps partagé d'évaluation des personnels mis à disposition au regard de critères objectifs. De plus, nous favorisons l'intervention d'associations locales qui proposent des activités autour de thématiques nouvelles, qui apportent une dynamique et une ouverture supplémentaire. Ces intervenants sont un plus et viennent compléter et intégrer une équipe que nous pouvons qualifier de pluridisciplinaire.

Enfants / enfants : L'équipe d'animation souhaite créer entre les enfants un relationnel fondé sur l'entraide, l'amitié et le partage. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.

Equipe pédagogique / enfants : L'animateur doit proposer des activités de loisirs éducatives dans le respect du projet pédagogique. L'animateur a un rôle éducatif, il apprend aux enfants et les suit dans leurs apprentissages. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès du groupe d'enfants. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités. Il est le référent, le modèle des enfants et ce doit donc de montrer l'exemple et de créer un climat de confiance et de bien-être.

Animateurs/ animateurs : Les relations au sein de l'équipe d'animation se doivent d'être basées sur l'entraide, la communication et le respect de l'autre. Une bonne ambiance facilitera la communication et sera bénéfique dans le travail.

Toutes tensions au sein de l'équipe devront être gérées au mieux et ne pas interférer sur le travail.

Responsable/ enfants : Le responsable n'est pas présent uniquement pour faire « la police », il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animations. Tous les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

Responsable/ animateurs/équipe municipale : Les relations devront être fondées sur le respect, la confiance et la communication. Les animateurs ne devront pas hésiter en cas de problèmes à en discuter avec la direction ou même entre eux afin de « crever l'abcès ».

Il est du ressort du responsable, d'être présent autant que possible afin de soutenir l'équipe et de lui apporter aide, idées ou solutions.

Des temps de régulations sont prévus 15 minutes avant le début des accueils périscolaires et 15 minutes après afin d'échanger ensemble sur les éventuelles problématiques.

Une réunion d'équipe a lieu 1 fois par semaine avec l'ensemble de l'équipe pédagogique des Francas. Les animateurs permanents ont des temps de préparation impartis dans leur temps de travail.

Responsable/animateurs/ parents : Un climat de confiance doit être instauré entre l'équipe pédagogique et les familles afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants. De nombreux espaces d'échange sont organisés au sein du centre de loisirs, des temps de valorisation et des outils de communication sont présentés aux familles comme la page Facebook et le site en ligne des Francas du Gard.

Cadre réglementaire

- **Tabac et alcool**

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende. L'incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.

En effet, il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, tels que les ACM. Que ce soit dans des espaces intérieurs ou extérieurs, couverts ou découverts.

- **Législation ACM**

Les structures d'animation doivent satisfaire aux exigences réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

L'équipe d'animation veillera au bon respect du rythme de vie des enfants.

Les normes d'encadrement seront respectées pendant les accueils périscolaires : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans, si la structure possède un PEDT.

Sur l'extrascolaire, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

- ***Rythme de vie***

L'équipe d'animation sera attentive au rythme de vie de chaque enfant notamment lors des temps d'accueils périscolaires du matin, c'est une phase de réveil intellectuel et physique où l'enfant ne doit pas être brusqué, il doit pouvoir évoluer à son rythme (Mise en place d'un coin « calme » si l'enfant ressent le besoin de se reposer) le levé de la sieste et les temps du soir.

- ***Hygiène, santé et alimentation***

Pendant les périodes de vacances, les repas et pique-nique nous sont livrés par notre prestataire API.

Nous sollicitons la boulangerie du village pour les baguettes de pains.

Concernant les goûters, nous favorisons les goûters traditionnels : Pain, beurre, confiture, fromage. Nous essayons également de cuisiner pour avoir des gâteaux maisons régulièrement.

- ***Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants***

Un affichage sera mis en place pour les animateurs, agents et associations énumérant les allergies et/ou les repas spéciaux des enfants.

Les animateurs disposeront d'une pharmacie pour administrer les premiers soins. Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés, seule l'assistante sanitaire est référente pour la prise du médicament. Un cahier d'infirmierie sera à disposition des animateurs pour recenser les soins destinés aux enfants

Les enfants ayant un PAI seront particulièrement surveillés.

- ***Protocole évacuation incendie***

La consigne générale étant de garder son calme, et prendre son groupe d'enfant avec la liste, et d'aller vers la sortie de secours la plus proche.

Une fois à l'extérieur de faire l'appel nominatif des enfants et des animateurs.

Il est donc rappelé d'écrire lisiblement et en entier les noms et prénoms de chaque personne (enfants et animateurs).

Le registre de sécurité se trouve dans le bureau de la directrice de l'école

- ***Règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatif périscolaire et extrascolaire***

Il faudra bien entendu respecter le règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatifs périscolaires sous peine de sanction.

L'utilisation du téléphone **portable est interdite pendant les heures de travail**, toutefois les portables devront être à porter de main « en vibreur » au cas où la directrice, cherche à les joindre.

Lors des périodes de vacances scolaires, les règles de vie seront élaborées principalement le premier jour de centre. Ce sont les enfants eux-mêmes qui participeront à leur écriture sur un support ludique, coloré qui sera affiché dans la salle de chaque groupe d'âges, et agrémenté si besoin. Les animateurs quant à eux proposeront aux enfants une manière ludique de bien comprendre chaque règle, et pourquoi il est indispensable de la respecter. Par exemple sous forme de petites scénettes jouées par les enfants et/ou par les animateurs, suites auxquelles une analyse de situation sera faite.

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux familles et aux enfants résidants dans la commune de Pouzilhac puis de Valliguières et enfin aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de Valliguières et/ou Pouzilhac mais ne résidants dans aucune des deux communes. Le centre de loisirs extrascolaire de Pouzilhac n'est pas ouvert aux extérieurs sauf demande particulière.

Afin de constituer le dossier des enfants, une fiche de renseignements est à compléter et à signer. Elle doit être accompagnée des pièces suivantes : Copie des vaccins, copie de l'assurance de responsabilité civile mention extra-scolaire, dernier avis d'imposition ou les trois derniers bulletins de salaires, bons caf ou MSA, justificatif de domicile.

La fiche d'inscription est valable durant toute l'année scolaire. Tout changement doit être signalé à la responsable du centre de loisirs par la famille.

Les réservations seront possibles par mail ou via le portail famille accessible à l'adresse suivante : <https://francas30.org/>

La responsable tiendra une permanence téléphonique et administrative les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h et une permanence physique pour recevoir les parents tous les soirs pendant l'accueil périscolaire soit de 17h à 18h30.

Toute annulation doit être effectuée la veille avant 10h.

Pour tout enfant rentrant seul à son domicile, une décharge de responsabilité sera à remplir et à remettre à la responsable. Une liste sera remise aux animateurs. Les familles restent informées de l'actualité du centre de loisirs via le site internet www.francas30.org à la rubrique

parents/enfants en cliquant sur la carte interactive sur Pouzilhac et par la page Facebook du centre de loisirs.

La sanction :

En cas de mauvais comportement et si les règles de vie ne sont pas respectées, des sanctions seront mises en place.

Au sein de notre structure, nous privilégions la sanction éducative, cela permettra de responsabiliser l'auteur de la transgression et d'envisager une réparation. La sanction devra être adaptée à la gravité de l'infraction commise.

Derrière sanction, nous entendons le fait de réparer l'infraction commise. Cela peut-être sous différentes formes, symboliques ou matérielles, comme établir une lettre d'excuse ou réparer un objet cassé. La sanction vise un objectif réel et devra être suivi d'un accompagnement afin de déterminer si le comportement a évolué.

Avant de poser la sanction, l'animateur devra s'assurer que les règles étaient claires et connues de tous.

En fonction de la gravité de l'infraction, nous nous appuyons d'une échelle des sanctions.



Dans un langage courant le mot punition est trop souvent utilisé pour « gronder » un enfant pour une « erreur » commise. Pendant le centre de loisirs, nous favoriserons l'expression sanction afin que la « punition » sorte de notre vocabulaire, ainsi que toute forme de violence éducative ordinaire (VEO), dans la mesure du possible car nous avons tous.tes reçus des éducations différentes.

Qu'est-ce que la VEO ?

La Violence Éducative Ordinaire (« VEO »), est la violence (physique, psychologique ou verbale) utilisée envers les enfants au prétexte de leur éducation (corrections, punitions), communément admise et tolérée (« ordinaire »). Plus simplement : menace, humiliation, chantage affectif...

Sanction : Prise en considération de tout acte (la sanction peut être négative comme positive)

Rester sans réaction lorsqu'un enfant commet une infraction à une règle, c'est reconnaître implicitement que celle-ci n'est pas si importante que cela. L'autorité de l'animateur ne pas pas en criant mais en rappelant « l'erreur » commise par l'enfant.

« Qui ne dit mot consent »

SANCTION POSITIVE	SANCTION NEGATIVE
<ul style="list-style-type: none">- Permis- Bac <p>On utilise des mots / signes de reconnaissances</p>	<ul style="list-style-type: none">- Juste- Proportionnelle à l'acte- Éducative- Immédiate- Adaptée à l'âge et ses compétences- Réparation si possible <p>Sanction réparation ou sanction ultime (exclusion)</p>

Là où la punition humilie, détruit, la sanction porte en germe un nouveau départ. C'est un moyen en accord avec la volonté d'éduquer l'enfant à la responsabilité, à la confiance en l'autre, au respect.

V. Evaluation du projet

L'évaluation a pour but de « mesurer l'atteinte de certaines compétences » celle-ci permet à toute personne de progresser de manière objective. Les évaluations ne sont pas figées puisqu'elles évoluent tout au long de la période. Elles sont en rapport avec des compétences et attitudes attendues dans le déroulement des activités et l'organisation quotidienne des temps dans le centre.

A. Modalités d'évaluation

Lors des vacances des bilans sont proposés aux enfants, de manière ludiques et adaptés.

Des réunions d'équipes ont lieu une fois par semaine avec les animateurs/trices Francas.

Les animateurs.ices évaluent leurs séances en fin d'activités grâce aux bilans effectués auprès des enfants, ainsi qu'en faisant une autoévaluation de leur activités qui sera complété par la directrice. Ces évaluations permettent la progression des activités et du centre de loisirs.

Les réunions ont lieu chaque fin de semaine afin de faire le point avec l'équipe d'animation sur les différentes problématiques rencontrées et sur l'avancée de leurs projets et l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Enfin, une réunion a lieu fin de période avec la totalité de l'équipe, celle-ci permet de réajuster les objectifs et être au plus près des attentes et besoins recueillis tous au long de la période.

Les stagiaires BAFA sont évalués en début, milieu et fin de stage via une grille d'évaluation reprenant les critères et les fonctions d'un animateur. Ils mettent en place un projet d'animation sur lequel je les évalue. En fin de stage, nous faisons un bilan des acquis et des perspectives pour l'approfondissement.

Les responsables et animateurs sont conviés par l'équipe de direction 1 fois tous les 2 ans dans le cadre d'entretien individuel pour échanger sur l'évolution du salarié, ses missions.

CONCLUSION

Le projet pédagogique au service de :

- La formation des animateurs.ices : Par le biais de temps de discussions, les animateurs.ices
- La communication : Elle est primordiale afin qu'une structure puisse fonctionner correctement et réside sur la confiance que les familles nous donnent au quotidien. Les intégrer à la vie du centre leur permet de se rendre compte du travail fourni par l'équipe et de s'investir dans les projets auprès de leurs enfants.
- Elle se fait aussi à plusieurs niveaux : Auprès de l'organisme qui nous épaulé quotidiennement dans la gestion et la pédagogie. Auprès des élus de la commune, des différentes autorités compétentes.
- La sécurité : C'est la clé d'un bon fonctionnement. Elle se réfléchit et se prépare en amont de l'action.
- La cohérence de l'équipe : Le document de travail commun à l'ensemble de l'équipe est le projet pédagogique. Il nous permet de prioriser nos axes de réflexion et de travail pour l'année.
- Des temps de réunion et de régulation ont lieu entre l'équipe afin que chacun puisse exprimer ces idées, échanger sur d'éventuels problématiques, crever l'abcès en cas de différents entre membres.

Après avoir adhéré au projet pédagogique, l'équipe d'animation sera garante de sa mise en application et du bon déroulement des activités.

« Tout changement implique le changement de soi car si l'être humain ne change pas lui-même, il ne pourra changer durablement le monde dont il est le responsable. » Pierre Rabhy

